

<p>Royaume du Maroc</p> <p>Université Mohammed Premier</p> <p>Faculté de Médecine et de Pharmacie Oujda</p>		<p>المملكة المغربية</p> <p>جامعة محمد الأول</p> <p>كلية الطب والصيدلة</p> <p>وجدة</p>
---	---	---

CELLULE INTERNAT-RESIDANAT

Oujda le 20/01/2023

AVIS AUX CANDIDATS ADMIS AU CONCOURS
DE RESIDANAT
SESSION DU 26 décembre 2022

Le choix de spécialité des candidats admis au concours de Résidanat session du 26 décembre 2022 aura lieu **le 01/02/2023 à 09h00**, et ce à la salle des conférences El FARISSI.

Tout retardataire assume sa responsabilité Concernant le choix de spécialité.

N.B : Les pièces à fournir le jour du choix de la spécialité, pour la constitution du dossier de la Faculté sont :

- 1 Extrait d'acte de naissance;
- 1 Photocopie légalisée du diplôme ;
- 1 Fiche de renseignements interne à remplir au sein de la Faculté (Unité résidanat).
- 1 Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale;
- 1 Attestation de scolarité précisant les années d'étude médicale.
- 3 photos.

